

BULLETIN MUNICIPAL



LE MOT DU MAIRE

Depuis le 17 mars, nous connaissons une situation inédite par sa nature et son ampleur. Quel que soit notre âge ou notre lieu de vie, nous avons dû bousculer du jour au lendemain nos habitudes, nos activités, nos relations sociales, nos projets. Avec un seul objectif : combattre la propagation du coronavirus et protéger notre santé.

La responsabilité citoyenne de chacune et chacun d'entre nous, le respect des mesures de protection, l'effort collectif sans précédent, ont permis jusqu'à présent d'éviter que la maladie ne se propage de façon importante sur notre territoire. Néanmoins, au moment où j'écris ce mot nous sommes en « zone rouge », rien n'est encore gagné, et il n'est pas question de relâcher les efforts.

Durant cette période de confinement strict, malgré les contraintes, nous avons pu aussi apprécier notre chance de bénéficier d'atouts que beaucoup d'autres n'ont pas face à cette pandémie : cadre de vie rural, commerces de proximité, services, réseaux de voisinage. Merci à toutes celles et ceux qui s'investissent au quotidien dans les emplois de nécessité, dans des actions d'écoute, de soutien et de solidarité.

Je profite de ce moment pour remercier publiquement :

-le personnel communal qui répond toujours présent et assure dans l'ombre et avec beaucoup de contraintes la continuité du service publique.

-les sapeurs-pompiers de Fressenneville et Madame Menessier Julie de la société Métostock pour le don de masques et de combinaisons qui ont permis de protéger nos agents des services techniques.

A l'heure du déconfinement progressif, les activités reprennent prudemment : réouverture d'entreprises, reprise de travaux, et bientôt nous l'espérons réouverture de tous les commerces, services et lieux publics.

LA NON RE-OUVERTURE DES ECOLES

Suite aux dernières annonces gouvernementales, j'ai été amené à devoir statuer sur la réouverture de nos écoles.

Après concertation avec l'équipe enseignante, j'ai pris un arrêté municipal portant fermeture de nos établissements scolaires jusque nouvel ordre. Nous étions en effet dans l'incapacité de mettre en application en toute sécurité le protocole sanitaire élaboré par le Ministère de l'Education Nationale. Nous ne pouvons garantir la protection de nos enfants, des équipes enseignantes et du personnel communal.

LES MASQUES

- 1 Dans l'immédiat, la préoccupation première reste bien entendu d'éviter la propagation du virus.

Aussi, depuis des semaines j'œuvre activement à trouver des masques. La commune s'est ainsi associée à des commandes groupées pour être assurée d'en avoir.

La Région Hauts-de-France s'est engagée à fournir gratuitement un masque pour chaque habitant à partir du 11 mai prochain.

J'ai adhéré également au dispositif dédié de coordination de l'offre et de la demande de masques dans le département, en coordination avec le Président du Conseil départemental, le Président de l'Association des maires de la Somme et la Présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie. L'objectif de cette opération est de garantir l'adéquation de la production et de la distribution de masques. Il s'agit, en particulier, de permettre à chaque commune de disposer d'au moins un masque par habitant. Il s'agit de masques en tissu, répondant aux normes, lavables 50 fois. La commande que le Département vient de passer devrait être livrée la semaine du 25 mai. La commune y participe financièrement.

Dès que nous serons livrés, une distribution dans vos boîtes aux lettres sera effectuée par les élus et le personnel communal.

NOS COMMERCES – ENTREPRISES ET ARTISANS

Une autre préoccupation majeure concerne la situation économique et financière de nos entreprises, artisans, commerçants, indépendants.

L'impact de la crise lié au Covid-19 est brutal et les aides publiques, bien que nécessaires, ne suffiront pas à compenser les pertes.

Tous ces métiers et ces professionnels ont besoin d'une mobilisation et d'un élan de solidarité fort pour traverser cette crise. Plus que jamais, il est important qu'ensemble, nous les soutenions par nos achats, nos commandes, nos investissements.

La commune sera à l'écoute de ceux qui auront besoin d'une aide technique pour leur permettre une réouverture au plus vite.

NOS ASSOCIATIONS

Nos associations, privées d'exercice et de manifestations, sont également durement impactées par la crise sanitaire.

Véritable ciment du vivre ensemble, du dynamisme local et du lien de proximité, nous devons être attentifs à leurs difficultés et les aider pour une reprise dans les meilleures conditions sanitaires.

Au-delà des inquiétudes légitimes, je pense que c'est par la responsabilité de chacun et par la mobilisation collective que nous sortirons de cette période critique.

2

LES CEREMONIES PATRIOTIQUES ANNULEES

La situation sanitaire et les mesures de confinement ne permettent pas de tenir les cérémonies dans le format habituel.

Pour le 8 mai, notamment, étant donné le caractère fédérateur de la commémoration

BULLETIN MUNICIPAL

et la proximité de la date d'allègement du confinement, le Gouvernement a décidé de tenir des cérémonies en format restreint.

Il est rappelé aux Maires que ces cérémonies du 8 mai ne doivent pas apparaître comme un déconfinement anticipé.

Pas de grand rassemblement, mais pas question non plus de ne pas célébrer cette date anniversaire dans notre commune.

Aussi, un dépôt de gerbe sera organisé en présence du Maire et des représentants des ACPG CATM.

Vous pourrez lire le discours de cette cérémonie ainsi que le message de la journée des Déportés sur les pages suivantes ainsi que sur le site internet de la commune www.fressenneville.fr

Je reste à votre écoute

Votre Maire

Prenez soin et restez prudents

Jean-Jacques LELEU

INFORMATIONS PRATIQUES

RENTREE SCOLAIRE 2020/2021



3

Malgré la période de fermeture des services municipaux, les inscriptions scolaires se feront jusqu'au 31 mai 2020 pour les enfants nés entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 août 2018 qui pourront faire leur rentrée en école maternelle en septembre prochain.



BULLETIN MUNICIPAL

Dans l'attente de la réouverture de notre secrétariat

[Vous pouvez inscrire votre enfant de trois façons :](#)

- Par internet en téléchargeant sur le site de la commune, les dossiers correspondants, en les complétant et en les renvoyant accompagnés des pièces justificatives à l'adresse suivante **mairie.fresenneville@wanadoo.fr**
- Par voie postale, de la même manière que ci-dessus, en revoyant ces documents en Mairie
- Par dépôt directement dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de Ville.

Si vous ne pouvez télécharger, scanner ou imprimer les documents il vous appartient de téléphoner en mairie au 03.22.60.39.60 afin que l'on vous fasse parvenir les documents.

[Les pièces justificatives obligatoires à joindre à toute inscription sont :](#)

- . Le livret de famille
- . Le carnet de santé de l'enfant comportant les vaccinations obligatoires pour son âge ou les certificats de vaccinations (ou un certificat de contre-indication)

Si vous ne pouvez faire les photocopies, vous pouvez déposer votre livret de famille et le carnet de santé dans la boîte aux lettres de la Mairie. Ces documents vous seront restitués avec le certificat d'inscription.

Le certificat d'inscription vous sera adressé par mail (si vous indiquez précisément votre adresse mail dans votre dossier) ou par voie postale, dès que le dossier sera complet.

Une copie de ce certificat sera adressée concomitamment à la Directrice de l'Ecole qui vous fixera un rendez-vous.

4

RESERVATION DE LA SALLE DE LA MAISON POUR TOUS

Les personnes désirant changer leur date de location de la salle de la Maison Pour Tous sont invitées à prendre contact au numéro suivant :06.19.35.34.33 Les permanences hebdomadaires à la Maison Pour Tous ne reprendront qu'après le 24 Juillet.

BULLETIN MUNICIPAL



MESSAGE



Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation



Dimanche 26 avril 2020

Il y a soixante-quinze ans, au printemps 1945, plus de 700 000 hommes, femmes et enfants étaient regroupés dans ce qui restait de l'univers concentrationnaire et génocidaire nazi à l'agonie.

La moitié d'entre eux devait encore périr, notamment dans les marches de la mort, avant que les armées alliées, dans leur progression, n'ouvrent enfin les portes des camps sur une insoutenable vision d'horreur.

Les survivants de ce drame du genre humain, par leur esprit de résistance, leur volonté et leur profond attachement à préserver leur dignité, ont surmonté des conditions inhumaines malgré la présence et la menace permanentes de la mort.

Le 1^{er} octobre 1946 s'achevait le procès de Nuremberg qui fondait la notion de « crime contre l'humanité » et posait les bases du droit pénal international.

De tout cela, rien ne doit être oublié...

Et pourtant, si les déportés ont su montrer dans les pires circonstances que la résistance face au crime demeurerait toujours possible, leur persévérance à témoigner partout et auprès de tous ne suffit pas à faire disparaître la haine, le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et le rejet des différences.

Combattre sans relâche les idéologies qui affaiblissent notre modèle républicain et prônent le retour à l'obscurantisme et au fanatisme,
Promouvoir la tolérance,
Investir dans l'éducation morale et civique des jeunes générations.

C'est le message des déportés, qui veulent faire de la journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation ; une journée d'hommage, de recueillement, et plus encore, d'engagement personnel.

La période dramatique de la déportation rappelle en effet cruellement que les êtres humains sont responsables de l'avenir qu'ils préparent à leurs enfants, et qu'ils partagent une même communauté de destin.

Ce message a été rédigé conjointement par :

5 La Fédération Nationale des Déportés, internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP) La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) et les Associations de mémoire des camps nazis,
L'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés, de la Résistance et Familles (UNADIF-FNDIR)

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Message
A l'occasion de la commémoration
de la victoire du 8 mai 1945

Ce 8 mai ne ressemble pas à un 8 mai.

Il n'a pas le goût d'un jour de fête.

Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous rassembler en nombre devant les monuments de nos villes, sur les places de nos villages, pour nous souvenir *ensemble* de notre histoire.

Malgré tout, la Nation se retrouve par la pensée et les mille liens que notre mémoire commune tisse entre chacun de nous, cette étoffe des peuples, que nous agitions en ce jour dans un hommage silencieux.

C'est dans l'intimité de nos foyers, en pavoisant nos balcons et nos fenêtres, que nous convoquons cette année le souvenir glorieux de ceux qui ont risqué leur vie pour vaincre le fléau du nazisme et reconquérir notre liberté.

C'était il y a 75 ans.

Notre continent refermait grâce à eux le chapitre le plus sombre de son histoire : cinq années d'horreur, de douleur, de terreur.

Pour notre pays, ce combat avait commencé dès septembre 1939.

Au printemps 1940, il y a 80 ans, la vague ennemie avait déferlé sur les frontières du Nord-Est et la digue de notre armée n'avait pas tenue.

Nos soldats pourtant s'étaient illustrés à de nombreuses reprises. Ceux de Montcornet, d'Abbeville, de Gembloux ou de Stone, les hommes de Narvik, les cadets de Saumur, l'armée des Alpes avaient défendu avec vigueur notre territoire et les couleurs de notre pays.

Ils sont « ceux de 40 ». Leur courage ne doit pas être oublié.

Dans le crépuscule de cette « étrange défaite », ils allumèrent des flambeaux. Leur éclat était un acte de foi et, au cœur de l'effondrement, il laissait poindre la promesse du 8 mai 1945.

Cette aube nouvelle fut ensuite conquise de haute lutte par le combat des armées françaises et des années alliées, par les Français Libres qui jamais ne renoncèrent à se battre, par le dévouement et le sacrifice des Résistants de l'Intérieur, par chaque Française, chaque Français qui refusa l'abaissement de notre nation et le dévoiement de nos idéaux.

6

La grande alliance de ces courages permit au Général DE GAULLE d'asseoir la France à la table des vainqueurs.

BULLETIN MUNICIPAL



La dignité maintenue, l'adversité surmontée, la liberté reconquise, le bonheur retrouvé : nous les devons à tous ces combattants, à tous ces Résistants.

A ces héros, la Nation exprime son indéfectible gratitude et sa reconnaissance éternelle.

Le 8 mai 1945, c'est une joie bouleversée qui s'empara des peuples. Les drapeaux ornaient les fenêtres mais tant d'hommes étaient morts, tant de vies étaient brisées, tant de villes étaient ruinées. A la liesse succéda la tristesse et la désolation. Avec le retour des Déportés, les peuples découvrirent bientôt la barbarie nazie dans toute son horreur...

Rien, plus jamais, ne fut comme avant.

La fragilité révélée de nos vies et de nos civilisations nous les rendit plus précieuses encore. Au bout de cette longue nuit qu'avait traversé le monde, il fallait que l'humanité relevât la tête. Elle venait de découvrir horrifiée qu'elle pouvait s'anéantir elle-même et il lui fallait désormais refaire le monde, de fond en comble, ou à tout le moins « empêcher que le monde ne se défasse », selon le mot de Camus.

Ce fut l'heure, en France, de l'union nationale pour fonder « *les beaux jours* » annoncés par le Conseil National de la Résistance et bientôt retrouvés.

L'heure, en Europe, de l'effort commun pour bâtir un continent pacifié et fraternel.

L'heure, dans le monde, de construire les Nations unies et le multilatéralisme.

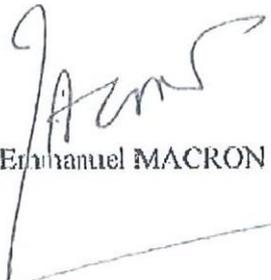
Aujourd'hui, nous commémorons la Victoire de ce 8 mai 1945, bien sûr, mais aussi, mais surtout, la paix qui l'a suivie.

C'est elle, la plus grande Victoire du 8 mai. Notre plus beau triomphe.

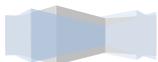
Notre combat à tous, 75 ans plus tard.

Vive la République !

Vive la France !



Emmanuel MACRON



BULLETIN MUNICIPAL



DON DU SANG

L'Etablissement Français du Sang (EFS) a dû s'adapter pour garantir les mesures demandées par le Gouvernement durant la période de confinement liée au Coronavirus Covid-19. Les besoins en sang et leurs dérivés restent identiques et permanents.

Les collectes de sang se déroulent désormais sur RDV depuis le 6 avril dans les régions Hauts-de-France - Normandie afin d'assurer la protection des donneurs et des équipes de l'EFS :

- respect des gestes barrières et de distanciation sociale.
- respect des règles d'hygiène et de sécurité des Donneurs et du Personnel de l'EFS.
- port d'un masque obligatoire pour toutes les personnes présentes sur la collecte (masque homologué fourni par l'EFS, systématiquement à chaque Donneur)

Les Donneurs éligibles et "enregistrés", seront contactés par le service marketing-communication de l'EFS, qui les informera de cette organisation et de la marche à suivre.

Les plannings sont créés environ une semaine de jours avant la date de la collecte et sont accessibles via le lien : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Seules les personnes ayant pris le Rendez-Vous sur Internet seront acceptées ! (Donneurs habituels et nouveaux Donneurs)

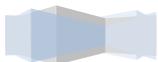
Rappel : les personnes souhaitant donner leur sang peuvent tester leur Aptitude au Don sur : dondesang.efs.sante.fr - rubrique "Puis-je donner mon sang ?"

Attention ! celui-ci ne remplace en aucun cas l'entretien préalable au Don avec le médecin.

Cette démarche permettra des déplacements inutiles et par conséquent de libérer des créneaux sur les plannings pour des personnes éligibles.

Critères d'éligibilité : être âgé de 18 à 70 ans inclus, peser plus de 50 Kg, espacement de 8 semaines minimum avec le Don précédent

ATTENTION : ne pas être à jeun, et surtout se munir d'une pièce d'identité, obligatoire pour tous les Donneurs.





BULLETIN MUNICIPAL

CONCOURS D'OBEISSANCE CANINE

Au vu de la situation actuelle, le club Canicool vous informe de l'annulation de son concours d'obéissance canine prévu les 6 et 7 Juin 2020.

SECOURS CATHOLIQUE DE CHEPY

Le numéro de téléphone du Secours Catholique de CHEPY a changé.
Il vous faut désormais appeler le 03 60 04 21 63
La présidente
Viviane LECLERE.

VIMEO

Compte tenu de la décision gouvernementale et de la population accueillie quotidiennement, Vimeo est fermé depuis le dimanche 15 mars 2020. La date de réouverture n'est pas encore connue.

Vous trouverez ci-dessous les renseignements concernant les abonnements :

- Pour les activités vendues telles que CARTE x séances, aquagym et autres : Les séances inutilisées pendant la période de fermeture seront reportées automatiquement pour tous.
- Pour les contrats forfaitaires (abonnement au trimestre, à l'année...), le délai de validité sera prorogé d'un temps égal à celui que durera la fermeture.
- Les leçons de natation seront reportées à une date ultérieure.

Il n'y aura pas de remboursement sauf pour cas de force majeure. Si c'est votre cas, merci de contacter directement la Communauté de Communes à l'adresse mail suivante : contact@cc-vimeu.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

9 Les jeunes gens qui auront atteint l'âge de 16 ans entre le 1er avril et le 30 juin 2020 devront se présenter en mairie pendant cette période, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité, en vue de leur recensement militaire.

Pour cela, un rendez-vous devra être pris en contactant le secrétariat de mairie au 03.22.60.39.60 ou sur le site internet de la commune www.fresenneville.fr

BULLETIN MUNICIPAL

RAMASSAGE DECHETS VERTS

Le ramassage des déchets a lieu de façon hebdomadaire le jeudi matin. Les déchets doivent être sortis la veille au soir.

PARCOURS DU COEUR

La Fédération Française de Cardiologie a reporté le parcours du cœur.

Celui-ci sera organisé dans notre commune **le samedi 10 octobre 2020**.

INFORMATIONS CORONAVIRUS

Suivez en direct les conseils du gouvernement concernant la crise sanitaire en vous rendant sur <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Se laver très régulièrement les mains**
- Tousser ou éternuer dans son coude**
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
- SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque chirurgical jetable**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)